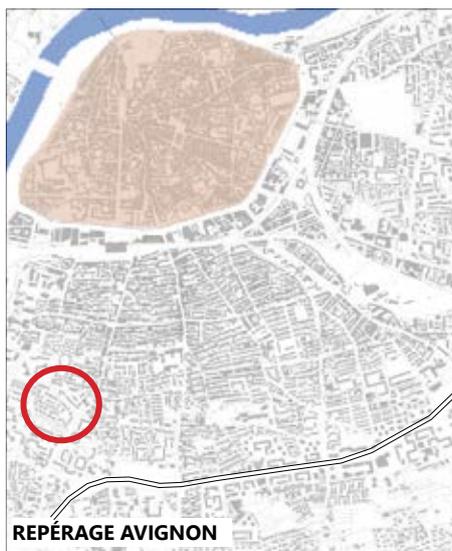


29 LES CASTORS

SECTEUR SUD



ADRESSE

1-11, rue Pierre Charpenne
 1-15, rue Xavier Fortia d'Urban
 9-17, avenue du 27^e R.T.A
 6-16, rue Adrien Marcel
 1-7, rue Paul Achard
 69-73, rue Pierre Michel

COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES

43°56'0"N - 4°47'55"E

RÉFÉRENCES CADASTRALES

HW24 ; HW25 ; HW26 ; HW27 ; HW28 ; HW29 ;
 HW30 ; HW31 ; HW32 ; HW33 ; HW34 ; HW35 ;
 HW36 ; HW37 ; HW38 ; HW39 ; HW40 ; HW41 ;
 HW42 ; HW43 ; HW44 ; HW45 ; HW46 ; HW47 ;
 HW49 ; HW50 ; HW51 ; HW52 ; HW53 ; HW53 ;
 HW54 ; HW55 ; HW56 ; HW57 ; HW58 ; HW59 ;

HW60 ; HW84 ; HW85 ; HW86 ; HW87 ; HW88 ;
 HW89 ; HW90 ; HW108 ; HW167 ; HW236 ; HW237

SURFACE DU TERRAIN D'ASSIETTE

23 600 m²

TYPE D'ÉDIFICE

Architecture domestique / Maison

PROJET

1954 - 1956

RÉALISATION

1956 - 1959

CONCEPTEUR / MAÎTRE D'OEUVRE

R. FAVRE (Géomètre)

Castors

MAÎTRE D'OUVRAGE

SA Coopérative de construction Castors-Cheminots

MONTAGE JURIDIQUE

Auto-construction

ENTREPRISES

Auto-construction

PROPRIÉTAIRE - GESTIONNAIRE

Propriétés privés



CONTEXTE HISTORIQUE

Dans un contexte de reconstruction, d'expansion démographique et de crise du logement, les modes de production de logements se recomposent. En même temps que le mouvement des coopératives HLM d'initiative publique, le mouvement Castors se met en place partout en France.

Le «castorat» revendique le droit à la propriété, réduisant le coût de construction des maisons par un «apport-travail» venant substituer l'«apport-espèces». Il se réclame aussi être la démonstration des capacités ouvrières de gestion.

Solidarité et communauté sont les deux piliers qui sous-tendent l'action des auto-constructeurs, dans ce que l'on peut nommer un « esprit castor ».

Le mouvement revendique une critique du discours national de reconstruction massive et normative au profit d'un projet communautaire, ancré dans les expériences des individus. Il ne s'agit pas toutefois d'auto-construction «du dimanche», les Castors cherchent d'emblée à s'inscrire dans le mouvement HLM et à faire valoir de manière légale l'«apport-travail» notamment auprès des organismes financeurs (le MRU en fait admettre le principe, décision interministérielle 05/05/1949).

(voir suite page suivante)



Les éléments suivants ont été recueillis lors d'un entretien menée avec Mme Laguerre et M & Mme Moulan, habitants de la cité Castors : à Avignon, 43 castors se regroupent en SA coopérative de construction.

Pour les besoins du chantier, ils accueillent un seul membre «non-cheminot» (un détenteur du permis de conduire d'un véhicule lourd!). La SA fait l'acquisition d'un terrain agricole, la première maison «modèle», est offerte au propriétaire du terrain (M. Sabatier). Après partage et choix des parcelles (AG du 22/09/1956), l'opération de construction est lancée.

Une gravière est louée par les Castors qui extraient eux-mêmes les pierres et réalisent béton et parpaings (selon un moule réalisé par un des Castors, M. Méguin).

Un chemin de rails et des wagonnets avec plaques de retournement assure la desserte du chantier. Toutes les maisons seront faites par l'ensemble des Castors avec une comptabilité des heures travaillées précise et équitable tenue par un membre de la société. La SA coopérative des Castors est dissoute le 8 et 12 septembre 1960 après prise effective des maisons par les Castors le 01/01/1958. Un certificat d'habitation est délivré par la mairie le 15/12/1958. Un castor disparaîtra lors du chantier, l'ensemble des autres membres de la société paiera la maison de la veuve et assurera son installation.

RAPPORT A L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Cet ensemble de maisons est relié à des axes importants du quartier (avenue du 27^e Rta, avenue E. Martelange).

La situation de la cité castors dans un quartier aux difficultés sociales importantes et la construction, à posteriori, de grands ensembles de logements, a créé chez les habitants que nous avons rencontrés la sensation d'une confrontation urbaine (hauteur des immeubles, nature des espaces publics...) et un sentiment de «siège».

Complètement perméable, traversée par l'avenue du 27^eRta, l'opération est bordée à l'ouest par le terrain de la Fabrica (Festival d'Avignon), mais aucune connexion n'existe vers cet équipement.

DESCRIPTION ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE

Le plan masse du lotissement répond à une logique d'optimisation du foncier, au regard notamment du découpage réalisé pour les voies, et du nombre de Vastors engagés dans l'opération.

De composition simple, ces maisons en R+1 jumelées offrent des logements traversants en double orientation. De grands vitrages au premier étage permettent de disposer d'une pièce de vie lumineuse.

Les voies sont bordées de trottoirs, et en fonction de l'orientation des maisons, soit d'une façade alignée sur rue soit de clôtures de jardins (murs bahut, ferronnerie, portails et portillons).

Éléments techniques

Totalement engagés dans la réalisation d'un bout à l'autre du processus constructif, les castors ont développé un processus se basant sur les ressources disponibles localement et sur la transformation des matériaux sur site:

Soubassements rez-de-chaussée : béton banché (galets de rivière extraits par les castors eux-mêmes)

Dalles de plancher : béton armé.

Façades : parpaings de béton (fabriqué sur place), enduit.

Charpentes bois, traitées sur place dans une cuve de créosote (employée pour traiter les traverses en bois des rails de chemin de fer).

Couvertures en tuiles.

Menuiseries bois peints (fenêtres, portes et volets pleins).

Chauffage : cheminée avec poêle à charbon.

ESPACES EXTÉRIEURS

Les jardins attenants aux maisons sont orientés au sud, à l'est ou à l'ouest des maisons suivant leur position dans le plan masse.

Largement arborés et souvent bordés de haies arbustives, ils sont en général d'une grande qualité et d'une grande diversité (essence, traitement...).

Treilles et stores assurent la protection solaire d'été.

La rue P. Charpenne est la seule à disposer d'un alignement d'arbres, dont certains sont en mauvais état.



Variété des façades



Façades transformées



Ambiance de jardin

ÉVOLUTIONS ET ÉTAT DE LA RÉALISATION

Les maisons Castors ont fait l'objet de transformations «au fil de l'eau», elles sont dans des états de conservation variables selon l'implication des propriétaires.

On peut noter de manière récurrente :

- Extensions (adjonctions de garages, extensions de pièces à vivre).
- Modifications des clôtures sur rue.
- Modifications des menuiseries et fermetures.
- Ajout de auvents, pergolas et vérandas.

A l'origine implanté dans un secteur agricole de la ville, le quartier qui s'est constitué progressivement autour de cette cité a profondément changé l'environnement des maisons Castors.

Les voies de circulation, à l'origine propriété de la SA coopérative de construction dissoute en 1960, n'ont toujours pas, selon les habitants, le statut de voirie publique, ce qui pose des problèmes importants de dégradation, d'entretien et de gestion.

VALEUR PATRIMONIALE

La cité est remarquable car c'est un exemple unique de réalisation Castors à Avignon, mouvement national qui a marqué **l'histoire du logement coopératif** en France. La maîtrise complète du processus de réalisation par les constructeurs/propriétaires (approvisionnement et mise en oeuvre de la matière première, gestion collective du chantier, solidarité pour l'achèvement des réalisations...) en fait une expérience rare.

POINTS DE VIGILANCE

- **Urgence absolue** du recueil des témoignages oraux des acteurs de la construction, qui constituent avec les quelques archives privées familiales, la mémoire fragile de cette histoire.
- **Maintien sur le site d'éléments de mémoire** de cette histoire.

RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DU BÂTI ET DES ESPACES ENVIRONNANTS

- Statuer le cas échéant sur la propriété des voiries en vue d'en coordonner la réfection.
- Éviter la multiplication des variétés de clôtures (composition, matériaux, couleurs qui produisent un effet patchwork peu qualitatif).
- **Rénovation thermique des logements** : travailler sur l'isolation des parois en prenant en compte le confort d'hiver comme d'été, favoriser quand c'est possible (orientations favorables des toitures) l'emploi d'énergies renouvelables.
- **Espaces extérieurs** : maintenir les espaces libres sur la parcelle pour ménager des sols perméables et favoriser la présence de végétation qui aide à la lutte contre les surchauffes estivales.
- **Organiser** la transmission de l'histoire de la cité Castors afin de faciliter l'arrivée de nouveaux propriétaires en créant une culture commune.



Voirie



Détail façade



Ambiance jardin privé

BIBLIOGRAPHIE Portail de documentation sur le mouvement Castor; Inyzant,H, (1981), Les pratiques d'autoconstruction des années 50 aux années 60. Doctorat de sociologie, Nanterre, Université de Paris X; Boustingorry, J (2007), Les expériences castors d'autoconstruction en Aquitaine lors de la Reconstitution, de la dissension au compromis ». Actes de la conférence internationale «La participation politique et ses défis : territoires, action collective et registres», E.N.T.P.E./chaire UNESCO.

ARCHIVES Archives privées familles Castors.

ICONOGRAPHIE : Atelier SKALA - CAUE 84

POUR ALLER PLUS LOIN : Plus d'informations dans la base de données de l'étude.

